

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 785

Artikel: Sport : l'argent fait-il le bonheur?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ADRENALINE

La méthode du discours

Vous avez tous fait, comme moi, l'expérience d'un discours raté. A une manifestation, un meeting, une inauguration ou une fête nationale, il vous est arrivé de laisser échapper un bâillement ou un geste d'impatience. De même, en tant qu'orateur, vous avez pu être surpris du manque de réaction de votre auditoire à un passage que vous aviez longuement préparé ou repris d'un tribun célèbre.

De telles situations ne devraient pas se produire. Il existe, bien sûr, des ouvrages complets et savants sur l'art oratoire, mais leur lecture n'est ni aisée ni réellement excitante.

Par contre, il y a une méthode qui, si elle est d'une simplicité extrême, n'en est pas moins efficace. En effet, pour réussir une allocution, point de phraseologie, de jeux de mots ni de circonlocutions savantes. La seule recette pour vous garantir un résultat en tout point réjouissant est de rechercher un thème de discussion qui plaira à coup sûr à votre public. L'assistance ne doit être ni choquée ni dérangée: il faut l'affermir dans sa manière d'être et de penser.

Illustrons notre propos par un exemple. Responsable en chef du Vatican, vous êtes invité par un gouvernement africain. Il vous faudra adresser quelques mots aux autochtones. De quoi parlerez-vous? De la faim dans le monde? Le sujet pourrait être mal interprété par vos hôtes après le bon repas qu'ils vous ont servi. Des tensions raciales? On pourrait vous traiter d'alarmiste; vous n'allez tout de même pas broyer du noir par une si belle journée! De la condition féminine en Afrique? On vous reprocherait la facilité des thèmes à la mode et puis, d'ailleurs, vous n'en avez guère rencontré, de femmes, durant votre séjour. De quoi traiterez-vous donc? Il vous faut un sujet qui passera bien: l'interdiction de la pilule, par exemple. Tout le

monde sera content. Merci. Bonjour chez vous et à la prochaine.

Cependant, un problème peut se poser. Vous êtes peut-être de ceux qui n'ont, par manque d'imagination, par sclérose ou faiblesse d'esprit, qu'un voire deux sujets à disposition. Rassurez-vous, vous n'êtes pas perdu pour autant. Au lieu d'adapter votre sujet à l'auditoire, ce qu'intellectuellement vous n'êtes pas en mesure de faire, vous n'aurez qu'à adapter votre auditoire au seul sujet que vous affectionnez.

Vous comprendrez mieux avec cet autre exercice. Vous êtes commandant de corps dans l'armée suisse et vos deux thèmes de prédilection sont la démocratie et la liberté d'opinion. Où irez-vous exercer vos talents oratoires? A Berne, à Genève ou à Jouxten-Mézery? C'est à déconseiller, vous ne pourriez qu'être déçu. Par contre, du côté de Moscou, vos qualités seraient appréciées à leur juste valeur. Succès garanti. Merci camarade. Etes-vous vraiment pressé de rentrer?

Elémentaire mais efficace, cette méthode vous donnera, à vous orateurs, des moments de jubilation intense en communion avec la foule. Quant à vous, la foule, jamais plus vous n'aurez à craindre que quelque impertinent vienne vous faire douter de vous-mêmes.

Manu

SPORT

L'argent fait-il le bonheur?

Il faut toujours plus d'argent, des millions de francs, pour motiver les champions, faire fonctionner les clubs et les fédérations sportives, organiser des compétitions spectaculaires. L'Aide sportive suisse, le Sport-Toto, l'Etat et des parrains plus ou moins puissants tels, par exemple, les banques, Coop, Migros, participent au financement des activités sportives. Et malgré tout, cela ne paraît pas suffisant. Le 11 février prochain, les

PTT émettront le premier timbre «Pro Sport» avec surtaxe (50 + 20 centimes). Les bénéficiaires espèrent un rendement de trois millions de francs. Il faut de l'argent pour motiver les champions. Tous ne veulent pas, comme le nageur Voléry, investir — en se plaignant il est vrai — des milliers de francs dans leur préparation. Des indemnités sont nécessaires même dans le sport prétendu amateur.

Pour une réunion d'athlétisme, comme celle du 22 août à Zurich, la coureuse Mary Slaney-Decker réclame au moins 10 000 francs avec une surprime de 3000 \$ au cas où elle bat un record du monde. C'est ce qui explique le titre agressif de l'article du *Schweizer Illustrierte* (19 août) qui donne ces chiffres et où l'on voit Mary Slaney-Decker fleurie après avoir établi un nouveau record des Etats-Unis au dernier meeting de Berne: «Merci pour les fleurs — où est le chèque?»

Les conséquences financières des transferts de footballeurs provoquent maintes critiques. Ils sont achetés et vendus comme des chevaux de course ou des reines des alpages valaisans.

On ne parle pas de morale dans ces secteurs et les tribunaux ont rarement l'occasion de dire le droit. Résultats de ces trafics, les clubs sont souvent lourdement endettés. Un exemple portant sur six saisons: les Young Boys de Berne avaient à la fin de la saison 1979/80 une dette de 1,662 million de francs qui a passé, les saisons suivantes, à 1,506 mio, 1,408 mio, 1,392 mio, 1,633 mio pour atteindre à la fin de la saison dernière, 1,629 mio. En hockey sur glace, les clubs de la catégorie supérieure ont tous été déficitaires la saison dernière. Arosa a eu la chance de n'enregistrer qu'un déficit de 2000 francs alors que les autres clubs ont enregistré des déficits allant de 120 000 francs (Davos) à 1,05 million (Lugano).

L'organisation de compétitions exige au moins un million de francs si elle doit avoir un retentissement suffisant: en tennis, le «Swiss indoors» de Bâle, en octobre 1984, disposait d'un budget de

1,350 mio; celui du récent meeting d'athlétisme de Zurich s'élevait à 1,7 mio. A titre de comparaison, le budget du meeting de Lausanne est inférieur à un demi-million et celui de Berne du 16 août ne dépasse pas 140 000 francs.

Comment, en face de sommes pareilles, le lobby sportif ose-t-il réclamer un plus gros effort de l'Etat en faveur du sport? Au surplus, une plus grande transparence sur le financement du sport serait bienvenue. Pour quelques chiffres publiés, combien soigneusement occultés?

OPPOSITION

De Bonn à Berne

Si nos Confédérés d'outre-Sarine désirent suivre un débat parlementaire à la télévision, ils ont le choix entre la télévision suisse alémanique (DRS) et celle de la RFA (ARD). Evidemment, les débats de Bonn promettent des discussions vives et permanentes entre les deux blocs, du pouvoir et de l'opposition, et avec un peu de chance, on peut même assister en direct au spectacle de la chute d'un gouvernement. A Berne, pas de chutes de gouvernement: des discours nuancés aboutissant au grand compromis entre les quatre partis qui gèrent notre pays depuis 1959 selon la formule magique. Mais attention, l'image de l'harmonie parfaite dans la «démocratie de concordance» est trompeuse. Roger Blum, rédacteur au *Tages Anzeiger*¹, a démontré qu'aujourd'hui le nombre de projets de lois acceptés à l'unanimité est supérieur à Bonn qu'à Berne.

Surpris par une étude allemande relevant que le «Deutsche Bundestag» vote, depuis les années septante, environ 65% des lois à l'unanimité, le journaliste s'est penché sur les statistiques du Conseil national:

	Périodes de législature				
	51/55	71/75	75/79	79/83	depuis 83
Total des projets	69	132	129	149	67
Votés à l'unanimité en %	54 78,3	79 59,8	60 46,5	63 42,3	24 35,8
Nombre de projets avec forte opposition	0	2	9	7	8
Degré d'opposition en %	2,4	3,2	5,8	4,4	9,5

Alors que le système de la République fédérale allemande — malgré des changements réguliers au pouvoir — connaît une évolution vers le consensus entre gouvernement et opposition, il y a de moins en moins d'unanimité dans la concordance helvétique.

PROJETS AYANT RENCONTRÉ UNE FORTE OPPOSITION AU C.N.

1974:

Freins aux dépenses — *PS*. Contre-projet à l'initiative sur la participation — *PS et PDC*.

1976:

Rejet de l'initiative sur l'impôt sur la richesse — *PS*.

1977:

Augmentation du nombre de signatures pour l'initiative et le référendum — *PS*. Création d'un service civil (initiative de Münchenstein) — *PS*. Loi sur l'interruption de grossesse — *PDC*. Mesures d'économies (pain) — *PS*. Rejet de l'initiative pour la lutte contre la vie chère — *PS, AdI et PdT*.

1978:

Rejet de l'initiative contre la publicité pour des

que. Aujourd'hui, seulement un tiers des projets sont acceptés par l'ensemble du Conseil national et le pourcentage des votes d'opposition lors du vote final a augmenté considérablement. Il est rare cependant que l'on trouve plus de quarante «non» (ce cas s'est produit une dizaine de fois environ par législature depuis 1975).

Pourquoi cette augmentation nette d'opposition? Blum donne trois explications. D'abord, la discipline partisane a baissé. Les députés votent davantage dans le sens de leur organisation professionnelle, écologiste, ou dans celui des intérêts de leur région. Ensuite, des sujets tels que le nucléaire, les routes nationales ou les places d'armes, non contestés pendant les années cinquante, sont devenus très controversés, également au sein du parlement. Enfin, l'opposition des socialistes s'est durcie depuis les débats du parti au Congrès de Berne 1984.

W. L.

¹ *Tages Anzeiger* du 20 août 1985, Roger Blum: «Bonn und Bern, Wo herrscht mehr Opposition?»

produits engendrant la dépendance — *PS, AdI et PdT*. Réforme de l'ICHA et de l'impôt fédéral direct — *PS, AdI et PdT*.

1982:

Contre-projet à l'initiative sur la surveillance des prix — *PS, AdI, PdT et POCH*.

1983:

Rejet des initiatives sur les banques, sur le plafonnement des effectifs, pour une protection efficace de la maternité, sur les vacances, pour un authentique service civil, mesures pénales concernant les jeunes — *La gauche*.

1984:

Rejet de l'initiative sur l'énergie — *La gauche* — et droit à la vie — *PDC*. Nouvelle répartition des tâches: bourses, AVS — *La gauche* —, la garantie contre les risques à l'innovation — *PRD et UDC* —, l'adhésion à l'ONU — *Surtout la droite*.